

Projet de Parc naturel des Sources

Brève description du projet

Demandeur : Association de projet "Parc naturel des Sources", pouvoir organisateur

Brève description du Parc naturel : le parc est composé des communes de Spa et de Stoumont et présente une superficie de 14.832 hectares pour une population estimée à 13.700 habitants.

Auteur du projet de Parc naturel : Association de projet "Parc naturel des Sources"

Contexte de l'avis

Date de réception du dossier : 14 novembre 2016

Référence légale : article 4 § 3 du décret du 3 juillet 2008 relatif aux parcs naturels

AVIS

La CRAT est favorable au principe de création du Parc naturel des Sources. Elle regrette toutefois que le projet tel que proposé ne présente pas une cohérence territoriale suffisante.

La démarche de création d'un parc naturel sur les communes de Spa et de Stoumont paraît *a priori* justifiable par l'intérêt paysager et environnemental certain de cette région. Cependant, la CRAT ne perçoit pas clairement les motivations qui ont amené les porteurs du projet à limiter le périmètre du parc aux deux communes. Elle ne comprend pas la cohérence territoriale que l'on s'attend pourtant à trouver dans un parc naturel car tant le document écrit que l'exposé oral insistent sur la complémentarité – et donc la différence – entre les deux communes. Les deux entités ne font pas partie du même bassin versant et sont rattachées à deux Maisons du tourisme distinctes. Bien que le parc soit celui « des Sources », l'intégralité des captages exploités par les deux partenaires privés impliqués dans le projet (Spa Monopole et Bru-Chevron) n'est pas reprise dans le périmètre visé. La CRAT estime que le parc naturel pourrait avoir une influence positive sur la protection de ces eaux souterraines.

La CRAT invite donc les autorités du futur Parc naturel à réfléchir à cette cohérence et à une extension du périmètre, notamment sur base d'investigations complémentaires quant aux considérations géophysiques et naturelles.

La CRAT s'interroge aussi sur la pertinence de mettre en place un nouveau parc naturel alors que celui des Hautes Fagnes-Eifel est tout proche. Elle entend bien que les porteurs du projet ne souhaitent pas se voir englobés dans une vaste structure préexistante mais les encourage à développer des projets avec le Parc naturel voisin afin de dégager des synergies et des stratégies communes. Cet élargissement du champ de la coopération à de nouveaux acteurs et la recherche d'autres échelles spatiales en fonction des besoins apporteront davantage d'efficacité et de cohérence dans l'action publique locale et renforceront la plus-value et l'attractivité territoriale du futur Parc naturel.

La CRAT estime que le projet déposé devrait davantage démontrer la plus-value par rapport aux actions locales existantes sur le territoire.

Le projet est original car il mobilise des partenaires privés. La CRAT regrette néanmoins le manque d'implication citoyenne alors que la mobilisation de la population et des acteurs locaux est indispensable à la bonne mise en place d'un parc naturel.

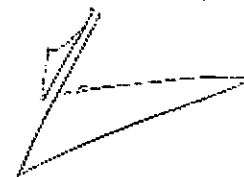
Bien que les objectifs de gestion semblent cohérents avec le diagnostic du territoire, la CRAT estime que certains d'entre eux pourraient être plus spécifiques et plus enracinés dans les réalités locales haut-ardennaises. Le rapport d'évaluation des incidences environnementales, ne prenant pas suffisamment en considération les impacts spécifiques, est lacunaire.

La CRAT constate également la faible prise en compte des activités événementielles à caractère touristique (circuit de Spa-Francorchamps, Francofolies, ...) organisées sur le territoire ou sur celui des communes limitrophes. Ces activités ne sont pas appréhendées ni dans le plan de gestion ni dans le rapport d'évaluation des incidences environnementales. La CRAT

demande que ces aspects touristiques soient mieux intégrés dans la réflexion compte tenu de leurs impacts environnementaux sur son territoire car, là aussi, le parc naturel peut avoir une action concrète.

La CRAT insiste enfin pour que le futur Parc naturel des Sources ne se charge pas d'actions déjà entreprises par d'autres structures territoriales locales mais joue bien un rôle fédérateur, transversal et complémentaire ainsi qu'un rôle d'appui pour concrétiser les projets citoyens émanant de son territoire.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président.